



Membres en exercice : 29

Membres présents : 26

Membres votants : 29

Le 4 avril 2024 à dix-neuf heures, le conseil municipal s'est réuni en séance ordinaire, en salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur Gurvan KERLOC'H, maire.

Envoi de la convocation le : 29 mars 2024. Publication de la convocation le : 29 mars 2024.

Etaient présents :

M. Gurvan KERLOC'H, M. Georges CASTEL, Mme Joëlle MOALIC-VERECCHIA, M. Éric BOSSER, Mme Véronique MADEC, M. Michel COLLOREC, Mme Armelle BRARD, M. Michel VAN-PRAET, Mme Simone JOURAND, M. Michel ANSQUER, Mme Marie-France CAUSEUR, Mme Monique KERAVEC, M. Didier LOAS, M. Éric KERDRANVAT, Mme Martine LOURGUILLOUX, Mme Sandrine URVOIS, M. Tony VORMS, M. Jean-François MARZIN, M. Didier GUILLON, Mme Corinne BRIANT, M. Philippe LAPORTE, Mme Agnès CALLOU, Mme Martine SCUILLER, M. Jean-Jacques COLIN, M. Daniel QUEMENER, Mme Michèle LACOUR.

Etaient absents :

M. Thierry MARTIN a donné procuration à M. Gurvan KERLOC'H  
M. Pierre-Marie BOSSER a donné procuration à M. Eric BOSSER  
Mme Denise TAVERNIER a donné procuration à M. Michel ANSQUER

Quorum : atteint

Secrétaire de séance : M. Didier LOAS

Date de transmission au contrôle de légalité : 11 AVR. 2024

Date de publication : 11 AVR. 2024

**Délibération n° 2024-040 : Validation de l'avant-projet définitif (APD) de la falaise des Capucins et Plan de financement**

**Rapporteur** : M. Michel COLLOREC

M. Le Maire expose à l'assemblée :

Par délibération DE2023-105 du 26 septembre 2023, le conseil municipal a attribué le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la falaise des Capucins.

Aujourd'hui, le maître d'œuvre propose un avant-projet définitif d'aménagement de cet espace (document joint en annexe).

Le montant des travaux est estimé à 310 000 € HT.

L'étape suivante portera sur le lancement de la consultation du marché de travaux.

La collectivité a recherché des financements pour ce projet et le Conseil Départemental du Finistère accorde une subvention de 35 000€ à la commune.

Le plan de financement est précisé ci-dessous :

DEPENSES		RECETTES		
Libellé	Montant HT	Libellé	Taux	Montant
Travaux d'aménagement	310 000,00 €	CD29 - Pacte Finistère 2030	10,00%	35 000,00 €
Maîtrise d'œuvre	40 000,00 €	Autofinancement	90,00%	315 000,00 €
<b>TOTAL</b>	<b>350 000,00 €</b>	<b>TOTAL</b>		<b>350 000,00 €</b>

Vu la délibération DE2023-105 attribuant le marché de maîtrise d'œuvre pour l'aménagement de la falaise des capucins

Vu la délibération DE2024-011 actant de la tenue du débat d'orientations budgétaires,

Vu la délibération DE2024-033 approuvant le budget prévisionnel 2024 du budget principal de la commune,

Considérant la subvention de 35 000 € au titre du Pacte Finistère 2030 du Conseil Départemental du Finistère.

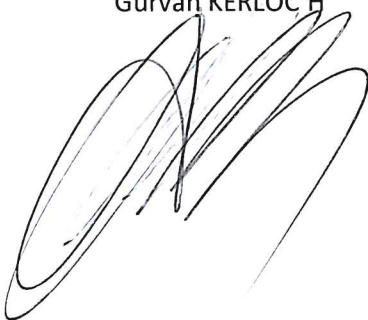
Entendu l'exposé de M. Le Maire,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de :

- valider la proposition d'avant-projet définitif (APD) tel que joint en annexe ;
- autoriser le lancement du marché de travaux ;
- autoriser les demandes de financement ;
- autoriser M. Le Maire à réaliser toute démarche nécessaire à l'exécution de la présente délibération.

Ainsi délibéré lesdits jour, mois et an,

Le maire,  
Gurvan KERLOC'H



Le Secrétaire de séance,  
Didier LOAS

